



La Communauté de Communes de l'Estuaire recrute Un(e) responsable du pôle voirie

À temps complet (H/F)
Agent de catégorie B

Quelles que soient vos aspirations et vos projets, en rejoignant nos équipes, vous intégrez une collectivité attentive au bien-être de ses collaborateurs. Le sens donné à votre travail, l'équilibre entre votre vie personnelle et votre vie professionnelle, l'accompagnement individuel à la réalisation de votre projet professionnel font partie des priorités des équipes de la communauté.

Située à 25 minutes de Bordeaux par l'autoroute A10, la Communauté de commune de l'Estuaire est un territoire en plein essor situé aux portes de la métropole bordelaise, au cœur des vignobles du Blayais, le long de l'Estuaire de la Gironde. L'intercommunalité regroupe 14 communes, compte 15 000 habitants et s'étend sur 25 452 hectares. Elle jouit d'une attractivité résidentielle soutenue mais aussi d'une économie productive dynamique et innovante.

La Communauté de communes de l'Estuaire recherche un(e) responsable du pôle voirie.

Intégré à l'équipe du Centre Technique Intercommunal (CTI) de la Communauté de Communes de l'Estuaire, sous la responsabilité hiérarchique de son directeur, vous êtes responsable du pôle voirie qui gère principalement l'entretien et l'exploitation des 130 kilomètres voiries communautaires (budget annuel moyen 200 000 € section de fonctionnement et 380 000 € section d'investissement).

-Missions du poste :

- Entretien et exploitation de la voirie (130 km de réseau d'intérêt communautaire)

Suivi technique et administratif des différents marchés de travaux, d'entretien (fauchage, signalisation, enrobés projeté) et de fournitures sur le réseau.

Suivi des chantiers, planification, conception, suivi technique et budgétaire du programme de travaux routiers (enduits, renforcements, aménagements, réseaux divers...), rédaction mise en œuvre des marchés de travaux et d'entretien.

Surveillance et maintien en conformité du réseau routier. Prise en charge des DT/DICT et autorisation de voirie, mise à jour du règlement de voirie.

- Encadrement des agents d'exploitation (actuellement 2 agents en poste).

Planification, organisation et contrôle des activités d'entretien et chantiers en régie sur le réseau d'intérêt communautaire.

- Gestion et pilotage de la mission :

Animation de la commission voirie avec les élus du territoire.

Vous êtes force de proposition pour développer le service et améliorer la gestion de la voirie. Vous assurez le suivi administratif et financier de l'activité.

Vous travaillez en collaboration directe avec l'équipe de direction du service et les service marché public pour le suivi des marchés.

-Assistance aux communes et mutualisation du service :

Vous intervenez en soutien technique auprès des communes du territoire sur leur réseau communal : conseil technique, aide à la programmation et suivi des projets en phase travaux, arrêtés d'alignements et permissions spéciales de voirie.

Vous animez la mise en place et le suivi des groupements de commande sur les marches du service.

Vous participez à la réflexion et êtes force de proposition dans le développement de la mutualisation de ses compétences et matériel, auprès des communes.

-Relations fonctionnelles :

Sous la responsabilité du Directeur des services techniques vous travaillez en transversalité avec l'ensemble des services de la CCE.

Vous travaillez avec les élus de la CCE et de ses communes membres.

Vous êtes en contact avec les partenaires et acteurs de la voirie et du domaine public (prestataires, Département, concessionnaires, services de l'Etat...).

-Qualifications requises, expériences attendues :

Formation supérieure Génie civil/BTP

Une précédente expérience sur un poste similaire serait un plus

Expérience significative dans le domaine routier, (pratique du chantier et des entreprises de TP, conception, chiffrage, gestion de chantier en domaine public...)

Expérience dans l'encadrement d'agents techniques

Pratique du chantier et des entreprises de TP

Maîtrise des outils numériques (bureautique, internet)

Connaissance du fonctionnement des collectivités locales et de leur cadre légal et réglementaire (finances publiques, procédures de marché public, ...)

Permis B obligatoire

-Qualités professionnelles :

Rigueur, autonomie, capacité d'organisation et de travail en équipe, aptitudes relationnelles, initiative et sens de l'adaptation, pratique du terrain

Aptitude à la conduite de projet, à l'animation de réseaux, au travail en partenariat, capacité à fédérer

Aptitude au management, expérience dans la gestion d'équipe

Capacité rédactionnelle, d'organisation et de planification

Dynamisme et réactivité

Discrétion et sens du service public

-Conditions d'exercices et sujétions particulières :

Agent de catégorie B, cadre d'emplois des techniciens territoriaux

Recrutement par voie de mutation, détachement ou éventuellement contractuel

Rémunération statutaire et avantages sociaux (CNAS, chèques cadeaux, titres restaurants, participation employeur, moments conviviaux...)

Permis B obligatoire (déplacement sur le territoire...)

Contraintes horaires liés aux fonctions (réunions en soirée...)

Lieu d'activités : Centre Technique Intercommunal de la Communauté de Communes de l'Estuaire (CCE), 202 ZA Gironde Synergie 33860 REIGNAC.

Envoi des candidatures :

Date limite d'envoi des candidatures (lettre de motivation + C.V. mentionnant le diplôme et éventuellement dernière situation administrative ainsi que le CREP: le 30 novembre 2026

A l'attention de Madame la Présidente de la Communauté de communes de l'Estuaire, DRH – formulaire à compléter via le lien suivant :

recrutement@cc-estuaire.fr

Renseignements administratifs : rh@cc-estuaire.fr

Renseignements techniques : Marc PLOUVIER 0533095234

Les entretiens auront lieu début Décembre, poste à pourvoir à partir du 4 janvier 2027